

Un chat pour animer le bla-bla au conseil

Le conseil communal anthisnois a fait la part belle aux échanges de propos entre l'opposition MR-IC et la majorité.

Dans les points mis à l'ordre du jour, la problématique de la route du Ry d'Oneux, qui conduit un nombre important d'usagers de Villers-aux-Tours et d'au-delà vers la vallée de l'Ourthe. Une vraie cata tant les dégradations sont importantes et si les panneaux « route dégradée » mettent la commune à l'abri des poursuites judiciaires, il semble que le début des travaux sont prévus pour le mois de juillet... ou d'août de cette année.

Le MR-IC veut des réponses, notamment lorsqu'il s'agit de parcelles acquises par la commune. Avec des réactions de Françoise Keysers, chef de file MR-IC, qui a mis le doigt sur certaines pratiques qui mpointe l'éthique de la conception de ces choses. Un point important, selon le MR-IC, c'est la situation du nombre de conseillers pour le vote de ce point. Françoise Keysers aime à souligner que : « suite au retrait de Mélanie Colinge, concernée par ces tractations, la majorité n'était plus en nombre pour siéger, soit 6 sur 13. Nous n'avons pas souhaité reporter le débat. Il fallait une décision rapide pour protéger les habitations concernées des dégâts des eaux, puisqu'il s'agit selon elle d'une décision du collège d'attribuer un permis de



Au conseil d'Anthisnes, « Le Chat » n'en pensait pas moins.

construire « à la légère », sans tenir compte des problèmes éventuels »

Quant à la mise à disposition à la commune d'Anthisnes, par Neupré Net Service, dans le cadre du Plan de Cohésion sociale du Condroz, la convention de sous-location proposée par la commune, sans occupation immédiate, coûte quelque 300 euros par mois, semble être un gaspillage des deniers publics. L'opposition semble étudier les dossiers dans les moindres détails et rappelle à de strictes règles de gestion.

Heureusement, ce soir, il y avait le chat, qui a circulé librement dans la salle du conseil, sautant d'une chaise à l'autre, et qui rappelait que tout est à remettre au niveau de la nature. ■